

# Revue de la presse du 16/06/2014

## ➤ La mise de l'autoroute Khouribga-Béni Mellal sous péage à partir du dimanche

L'autoroute Khouribga-Béni Mellal sera mise sous péage à partir du dimanche 15 juin à minuit, indique un communiqué de la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) relayé par la MAP. Les tarifs de péage pour tout trajet reliant les deux villes seront de 33 dirhams (DH) pour les véhicules légers, 50 DH pour le poids lourd à 2 essieux et autocars et 60DH pour le poids lourd.

• AKHBARONA.COM •

## ➤ Rabat-Kénitra : L'échangeur en service

L'échangeur situé à Bouknadel, sur l'axe autoroutier Rabat-Kénitra, sera mis en service ce lundi 16 juin. Les tarifs de péage varient entre 6 et 12 dirhams selon le type de véhicule. La réalisation de l'échangeur de Bouknadel a nécessité une enveloppe budgétaire de 37 millions de dirhams.

• L'ECONOMISTE •

## ➤ Les exportations espagnoles sur le Maroc en hausse

Au terme des quatre premiers mois, les exportations espagnoles sur le Maroc se sont établies à 1.89 milliard de d'euros (21.5 milliards de dirhams), en hausse de 4%. Le Maroc reste la première destination en Afrique et dans le monde arabe des exportations espagnoles.

• L'ECONOMISTE •

## ➤ Gestion des aéroports : L'état veut associer le privé

Le ministère de tutelle a engagé une réflexion sur des modèles de partenariats public-privé. Il veut en faire un moyen d'améliorer la qualité de service et d'optimiser le management des aéroports. Plusieurs options sont possibles, notamment la création d'entreprises où seront actionnaires l'ONDA est des partenaires privés. Les aéroports marocains pourraient, à moyen ou long terme, être gérés par des opérateurs privés. C'est en tout cas l'un des objectifs d'une réflexion engagée par le Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique.

• DEVANTURE.NET •

## ➤ Aviation civile, le projet de code fin prêt

Le projet de loi 40-13 opère une refonte de l'ensemble des règles touchant la navigation aérienne, la protection de l'environnement dans le domaine aéronautique, la sûreté de l'aviation civile, les régimes de responsabilité et d'indemnisation des usagers, ainsi que les enquêtes techniques sur les accidents et incidents d'aviation. Des décrets d'application seront finalisés pour régler les conditions techniques et les modalités de certification de type et de navigabilité, ainsi que les modalités de contrôle.

• LES INSPIRATIONS ECO •

## ➤ Réunion ce jeudi du Conseil de gouvernement

Un conseil de gouvernement se réunira, ce jeudi à Rabat, sous la présidence du chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane. Le conseil examinera quatre projets de décret dont le premier porte modification des cahiers des charges et les conditions relatives au décret autorisant l'Etat (Domaine privé) de céder à l'amiable à leurs occupants les appartements situés dans les immeubles relevant du département de l'habitat. Le deuxième décret concerne la hausse du SMIG en industrie, commerce, professions libres et agriculture, le troisième modifie et complète le décret du statut des techniciens assistants interministériels, alors que le dernier décret concerne le statut des adjoints administratifs interministériels.

• Al Alam •